Transcript du Livestream : Tripartite: Signature de l’accord entre le gouvernement, l’UEL, la CGFP et le LCGB (31.03.2022)

# Intervenants

* Xavier Bettel, Premier ministre, ministre d'État
* Patrick Dury, Président du Lëtzebuerger Chrëschtleche Gewerkschaftsbond (LCGB)
* Romain Wolff, Président de la Confédération générale de la Fonction publique (CGFP)
* Michel Reckinger, Président de l'Union des entreprises luxembourgeoises (UEL)
* Journalistes

# Transcript

[Xavier Bettel]

Bonjour excusez-moi du retard.

Cet après-midi on avait un rendez-vous important à la Chambre pour avoir un échange avec les députés sur le résultat des discussions de ces derniers jours.

La tripartite elle vit, elle existe, sinon on ne serait pas ici aujourd'hui devant vous Elle se réunit en situation de crise avec les partenaires sociaux pour voir quelle est la situation économique et sociale du pays. Pour discuter ensemble, pour ensemble proposer des idées des solutions pour savoir comment trouver des solutions communes à différents moments.

On n'arrive pas toujours une réussite.

Et si 4 sur 5 des partenaires qui sont représentés ici, ... j'aurais préféré 5 sur 5, ... autour de la table, et qui auraient signé, c'est ce que j'ai dit à la Chambre.

Je veux ajouter que je me réjouissais qu'à la Chambre avec 50 voix on avait le soutien de ce qui a été déterminé avec les partenaires sociaux et pour le mettre en pratique.

Il y a une nouvelle commission qui s'est réunie à la Chambre, une commission tripartite parce qu'il s'agit pour nous de ne pas perdre du temps pour mettre en pratique ces mesures.

On sait bien que cette situation-ci est très particulière.

Après 2 ans de COVID j'étais souvent devant vous, très souvent.

Pendant 2 ans nous n'avons pas toujours eu à vous communiquer les informations les plus faciles, les privations de liberté etc.

Mais nous avons vu quand même ces 2 dernières années que la solidarité est une réalité ici au Luxembourg.

Beaucoup de gens étaient prêts à renoncer à des libertés afin de pouvoir soutenir les plus vulnérables et de faire en sorte qu'ils ne soient pas malades.

On n'avait jamais la situation telle qu'elle existe à l'étranger ou on a dû faire un choix dans les hôpitaux.

On espérait tous qu'après la crise politique qu'il y aurait enfin y aurait la liberté et de l'air, pour pouvoir prendre l'air et ne plus vivre avec des contraintes.

Personne ne voulait la guerre, c'est pourtant une réalité.

Et cette incertitude, et je dois dire cette incertitude est partagé par nos partenaires sociaux.

On ne sait pas de quoi l'avenir sera fait.

On ne sait pas à quoi s'attendre.

Cette crise est internationale.

C'est une crise qui nous frappe ici au Luxembourg.

On voit qu'il y a une évolution des prix. Pas seulement les prix à l'énergie.

Et l'évolution des prix est une réalité, cela fait peur aux gens.

Les représentants que j'ai à ma gauche et à ma droite ont peur également.

Pas pour la sécurité seulement, mais aussi pour l'évolution de la société, les conséquences qui peuvent s'en suivre ainsi que les répercussions.

Répercussions auprès des gens, leur insécurité de ne pas savoir de quoi demain sera fait.

Et l'insécurité aussi sur ma gauche ici, auprès du patronat qui ne sait pas comment ça ira.

Est-ce que je pourrais payer mes factures à la fin du mois etc. ...

On se retrouve dans une situation et après cette conférence, il y aura une deuxième du ministre de l'Économie de la ministre des Finances pour expliquer ensemble quels sont les pronostics et on a fait donc les calculs pour l'accord.

On a le risque ces 10 prochains mois.

Donc on n'a pas bloqué la 2e tranche indiciaire.

C'est une demande du patronat.

On s'est engagé pour que la tranche indiciaire ne soit pas reportée, pour qu'on risque 3 tranches indiciaires endéans 10 mois.

La situation dans laquelle nous nous trouvons, une série de d'entreprises n'y pourront pas faire face.

Si on est la bouche bée en se disant voilà c'est dommage que ces entreprises font faillite, alors personne d'entre nous aura bien travaillé.

C'est pour ça que je veux remercier ces personnes-ci et je veux remercier Madame Yuriko Backes.

Cela fait à peine 3 mois qu'elle est au gouvernement et ces derniers jours elle a perdu beaucoup de temps sur ces sujets.

Et en tant que mère de famille raisonnable comme elle s'est décrite elle-même elle s'est engagée pour 830 millions qui vont être débloqués.

Mais nous savons que pour des situations exceptionnelles il faut des mesures exceptionnelles.

C'est pour ça que je remercie le LCGB et la CGFP qu'on a pu signer cet accord.

Cela nous donne de la prévisibilité, ça permet au Luxembourg d'être un endroit où on a envie d'investir.

Cela donne des garanties aux personnes avec les compensations que personne n'ait une perte du pouvoir d'achat.

Et j'insiste sur ce point-là et par la suite lors de la 2e conférence madame Backes et monsieur Fayot insisteront sur le fait qu'il aura pas de perte de pouvoir d'achat.

On a eu le calcul qui a été fait, on n'invente pas ces chiffres-là.

Je l'ai dit à la Chambre tout à l'heure: merci au gouvernement, merci à tous les employés qui étaient au garde à vous pour répondre à toutes les questions.

Pour moi, c'est un pas très important, la tripartite vit le dialogue social fonctionne et s'il fonctionne, c'est le mérite des personnes qui sont ici.

Merci.

Monsieur Dury.

[Patrick Dury]

Merci monsieur le ministre d'État.

Comme déjà dit la tripartite s'est réunie tout simplement parce que les conséquences de cette guerre sont pour notre pays ainsi que pour toute l'Europe et ça a entraîné une hausse importante de l'énergie.

Et les conséquences du COVID également ont contribué à ce que pour les entreprises des problèmes puissent apparaître.

On doit réfléchir à une possible perte d'emploi.

Si des emplois peuvent être mis en question parce que les entreprises doivent faire face à ces problèmes.

En plus il y a les salariés, les gens qui travaillent ici sont également soumis à cette évolution.

Ils ont beaucoup moins de pouvoir d'achat, ce qui est un problème pour les entreprises, ainsi que pour les personnes en même temps, si je peux dire.

Si l'inflation est importante, on va dire "heureusement qu'on a l'indexation" mais s'il faut plus de tranches indiciaires nous savons que c'est encore une charge supplémentaire pour les entreprises.

Cet accord que nous avons trouvé a pour nous, si je peux dire, à côté de toutes ces mesures énumérées par le ministre d'état, 4 éléments importants.

Nous avons réussi pendant une période de crise, de continuer notre modèle de tripartite Ce n'était pas toujours très évident, mais on a réussi.

Et ce modèle nous a permis, en soi par le passé, de trouver toujours les solutions nécessaires et il l'a permis également cette fois-ci.

Et ce modèle on l'a pour travailler à l'avenir, si en raison de l'imprévisibilité, il y a encore des problèmes qui peuvent se montrer.

On a encore la Tripartite de la Luxair au Findel, qui s'occupe de l'aviation et de Luxair, et la tripartite de la sidérurgie qui prend également toute une série de mesures et qui accompagne son personnel.

2e élément c'est que le mécanisme de l'indexation on l'a assuré.

Il n'est pas mis en question.

L'indexation fonctionne, elle a été légèrement ajustée dans la mesure où on a un certain report.

Et là j'en viens au 3e succès: on a réussi avec le report de la tranche indiciaire, on a réussi à mettre en place une compensation.

Et je veux dire un chiffre ici: celui qui reçoit le salaire minimum reçoit une augmentation de 44 euros et par le crédit d'énergie il reçoit 84 euros par mois.

C'est presque le double de ce que le salarié peut d'avoir.

Il reçoit plus que si on avait juste fait jouer l'index.

Donc on a réussi que les petits salaires et les salaires moyens soient fortement soutenus.

Et cela a été important pour tendre la main vers ces personnes-là, pour leur permettre de garder le pouvoir d'achat.

Il y a également les autres mesures dans le paquet de mesures qui jouent un rôle.

Mais celles-ci sont les plus importantes.

4e point qui a été retenu c'est qu'en fait dans l'accord il est marqué qu'on va faire un suivi de la situation économique.

S'il y avait un imprévu, j'espère que ça ne sera pas le cas mais on ne sait jamais, que la situation se dégrade encore.

À ce moment-là, la tripartite va se réunir pour trouver les meilleures mesures qui s'imposeront afin de trouver de nouvelles solutions pour éviter une fois de plus des répercussions sur l'emploi, sur les salariés, sur les entreprises.

Parce qu'ici on essaie de défendre les intérêts entre entreprises et salariés, souvent ce sont les mêmes intérêts et il y a cette cet élément d'un bateau.

Tout le monde est dans le même bateau et ce bateau doit rester en surface.

Les autres syndicats ont également vraiment contribué à trouver des solutions.

Les discussions ont été constructives, mais pas toujours faciles et c'est le cas quand les intérêts se mettent ensemble.

La réussite ici, l'art ici, c'est de trouver un compromis et le ministre d'État a fait en sorte, grâce à son engagement, que ce compromis a vu le jour.

Je remercie le ministre d'État pour son grand engagement et bien entendu mes collègues des autres syndicats et les représentants de l'UEL parce que c'est à trois que nous avons négocié ces mesures et que nous allons les mettre en place.

[Romain Wolff]

Merci monsieur le ministre d'État.

Je vais faire court - monsieur Dury a tout dit.

J'ai dit tout à l'heure qu'effectivement ce n'est pas toujours très gai de contribuer à la tripartite.

Il y a des choses plus amusantes, mais il ne faut pas oublier pourquoi on se rend à la tripartite.

C'est en général que quelque chose ne fonctionne pas et pour le moment c'est bien le cas.

Il y a certaines choses qui ne fonctionnent pas.

La pandémie n'est pas dépassée complètement.

On est également dans une situation où dans l'Ukraine il y a une guerre.

On ne sait pas de quoi l'avenir sera fait.

Combien de temps ça durera. Il y a beaucoup de malheurs.

Il y a beaucoup de personnes qui doivent quitter leur pays, qui ne peuvent pas rester sur place.

Tout cela fait en sorte qu'il y a des conséquences ici à Luxembourg et c'est pour ça que c'était tout à fait correct que la tripartite a été réunie et on sait quand on s'y rend, ça fait longtemps que j'y contribue, on peut partir du principe que par la suite, ce n'est pas toujours le cas, il y en a déjà eu où il n'y a pas eu de résultat, où finalement le gouvernement a décidé lui-même, et on peut partir du principe qu'après on trouve un compromis et ce genre de compromis, c'est quelque chose pour auquel toutes les parties autour de la table ont dû mettre de l'eau dans leur vin pour arriver à un résultat.

Donc, je pars du principe, en tant que représentant de la CGFP, qu'il y aura peu de personnes qui vont me féliciter, ou nous féliciter, mais un compromis en est sorti.

Comme déjà dit.

Le mécanisme de l'indexation a été sauvé.

Le modèle de la tripartite continue à exister.

Il faut qu'on existe, qu'on continue à discuter ensemble.

Il faut voir comment trouver des solutions possibles.

Oui, nous, les syndicats, les trois ici, on a émis beaucoup de propositions et à la fin, on est arrivé à une solution où certains ne sont pas d'accord, mais nous, en tant que CGFP, on a pu soutenir cette proposition et le mandat qu'on avait eu de manière unanime, c'est que les classes de salaire inférieur devraient être compensés le plus et c'est fait par cet accord.

Dernier mot encore : ce qui est également marqué dans cet accord, il y aura éventuellement ou sûrement encore, une tranche cette année et une l'année prochaine.

Le gouvernement s'est engagé pour qu'à ce moment-là, il y aura de nouveau une tripartite qui va se réunir. Merci.

Voilà encore la vue de l'UEL.

[Michel Reckinger]

La semaine passée, nous nous sommes rencontrés et nous avons voulu faire un état des lieux de la situation économique à Luxembourg et la semaine passée, nous avions trouvé un accord sur cet état des lieux et quand nous avons discuté de ce qu'il restait à faire, nous étions d'accord la semaine passée pour dire que ce n'était pas le moment de ... d'aller partout faire des cadeaux avec l'arrosoir sur l'ensemble du pays.

Nous étions d'accord qu'il importe d'accorder ou de définir des aides sélectives en faveur des entreprises et des ménages vulnérables.

Donc le terme sélectif était important. Le terme de l'arrosoir était important.

Il était important de définir des aides ciblées.

Pour ce qui est des entreprises ...

Donc pour les entreprises qui ont besoin de beaucoup d'énergie, aussi des aides dans la transition énergétique.

C'est-à-dire dans la transition pour arriver jusqu'à une émission de CO2 zéro.

C'est l'avenir de l'économie du pays.

Donc ne pas dilapider de l'argent parce que ... je l'ai déjà dit : en Europe nous avons une guerre.

Une guerre à la frontière de l'Union européenne et l'économie à Luxembourg et l'économie en Europe sont en guerre.

Il faut le savoir.

Nous sommes dans un état où en raison de la situation en Ukraine, nous avons des restrictions et des adaptations des marchés parce que nous avons une guerre avec la Russie ou nous voulons que cette guerre se termine par le biais de l'économie.

Nous soutenons tous cela et il faut le soutenir.

Nous voulons le soutenir. C'est une situation exceptionnelle et c'est ce que nous voulions vraiment clarifier au cours des derniers jours.

Il ne s'agit pas de remettre quoi que ce soit en question, mais de réagir dans une situation exceptionnelle pour qu'à l'avenir aussi, notre pays puisse rester un site intéressant pour les entreprises parce que, ...

Bon, qu'est-ce que nous avons réussi à faire ?

Nous avons défini des aides pour les ménages et pour les entreprises et surtout, nous avons créé une prévisibilité pour les deux années à venir.

Pour 2022-23, pour ce qui est de l'index et c'est une aide aussi pour les investisseurs étrangers, pour les entreprises étrangères, qui sont à Luxembourg, mais qui ont leur quartier général quelque part à Paris, à New York pour avoir là aussi une prévisibilité.

Parce que toutes les entreprises étrangères se trouvent dans cette guerre économique et comme tous ceux qui sont dans une telle situation, ils se posent des questions pour savoir comment se présente l'avenir. Comment est-ce que je peux avancer ?

Où est-ce que je peux investir ?

Et si nous émettons un signal à Luxembourg, qui dirait que dans dix mois, nous produisons trois tranches indiciaires, alors inutile de vous dire quel sera le résultat à l'étranger.

Donc je pense que nous avons déterminé un signal important pour dire que dans la tripartite avec ceux qui sont à nos côtés, nous avons pu nous mettre d'accord et je pense que c'est important et nous espérons que cela sera suffisant.

Le Premier ministre a dit que c'est un pas important que nous avons fait.

Merci.

[Xavier Bettel]

Est-ce qu'il y a des questions ?

[Journaliste]

David Marques pour Le Quotidien.

Une question de précision.

Lorsque la tripartite va de nouveau se réunir, vous l'avez dit, ce sera lorsque la situation sera plus grave l'année prochaine ou lorsqu'une nouvelle tranche vienne à échéance.

L'OGBL a dit ce matin que si une tranche à échéance en 2023, elle sera automatiquement reportée à 2024.

[Xavier Bettel]

Oui.

Le gouvernement est content de pouvoir trouver des solutions avec les syndicats.

On a discuté de la tranche de 2023, mais aussi de beaucoup d'autres choses. Nous avons déjà pris d'autres décisions.

Donc je suis content, bon, si la situation se détériore, si nous réussissons à chercher des solutions dans de telles situations.

J'ai pris un engagement. On nous a informé qu'il ne devrait pas y avoir deux tranches indiciaires l'année prochaine.

Donc c'est une double décision.

Mais, bon, la situation peut peut-être aussi se détériorer sans tranche indiciaire.

J'ai quand même pris l'engagement de discuter avec eux.

On a fait un constat : le dialogue social fonctionne et si des défis nous attendent, c'est dans l'intérêt d'un gouvernement de trouver des solutions avec les syndicats.

[Journaliste]

Les représentants syndicaux, bon, je leur pose la question : qu'est-ce que cela veut dire pour les syndicats, si le plus grand syndicat n'a pas opté pour cet accord ? Quelle est votre évaluation ?

[Patrick Dury]

Et bien je souligne que nous avons négocié ce dossier à 3.

Nous nous sommes préparés à 3 et dans les négociations lorsqu'il a fallu faire le point, nous l'avons fait en commun.

Toutes les revendications, le ministre d'État et le patronat peuvent le confirmer, ont été présentées d'une seule voix et en fait cela a pu fonctionner jusqu'à un certain point, où nous nous sommes mis d'accord à trois.

Les syndicats devaient voir comment ils pourraient se positionner par rapport au mandat qu'ils avaient eu par leur organe.

Donc pour voir quelle est la situation dans la tripartite.

Nous l'avons fait.

Je regrette en fait que nous soyons parvenus à cette situation, mais le choix aurait été tout simplement d'obtenir un accord ou de ne pas avoir et je dois dire que cet accord, c'est un bon accord de la tripartite.

Une tripartite c'est toujours pour une situation de crise, mais, à mon avis, nous avons obtenu le meilleur résultat possible et pour nous, le LCGB, cela n'aurait pas été une option de ne pas l'accepter.

Comme le ministre d'État l'a dit, il aurait dû aller devant la Chambre, il aurait dû agir sans accord des partenaires sociaux et nous sommes d'avis qu'il vaut mieux et le ministre d'État l'a confirmé, de continuer avec ce modèle social.

Le patronat l'a dit aussi et c'est pourquoi nous avons été favorable à l'accord.

[Romain Wolff]

Je voudrais confirmer ce que Patrick Dury vient de dire.

Effectivement, nous avons négocié à 3.

Donc c'était un front syndical uni et les syndicats individuels avaient évidemment des revendications de la part de leurs membres et j'ai vu aussi pour les autres syndicats, les revendications n'étaient pas 100% les mêmes - ceux qui avaient des conséquences pour ce qu'on pouvait faire ou ce qu'on ne pouvait pas faire.

[Journaliste]

Paul Reuter pour Reporter.lu.

J'ai une question à l'adresse des représentants syndicaux.

La question de l'index est donc tranchée pour un proche avenir, mais cela concerne aussi une période après les prochaines élections.

Est-ce qu'un autre gouvernement ... Bon, est-ce qu'à ce moment-là vous allez toujours respecter cet accord ?

[Xavier Bettel]

L'accord vient à terme fin 2023.

Donc des élections auront lieu en octobre 2023.

Donc deux fois j'ai été assermenté en décembre.

Donc, il y aurait encore un engagement pour deux ou trois semaines.

[Journaliste]

Donc la question de l'index pourrait être renégociée ?

[Patrick Dury]

Lorsque cet accord vient à échéance, la loi normale va être appliquée.

Donc si on se retrouve dans une situation normale, ce que nous espérons, de n'avoir pas cette guerre pendant deux ans, alors la loi normale de l'index serait appliquée.

[Xavier Bettel]

En fait, nous nous nous engageons pour le prochain gouvernement que pour deux ou trois semaines.

Donc ce serait fin décembre qu'il y aurait un nouveau gouvernement.

[Journaliste]

Thierry Raizer pour Paperjam.

J'ai juste une question pratique : pour les citoyens, les entreprises, il se posera la question : comment je peux faire appel, quand je pourrai faire appel aux aides et comment ?

Quelle sera un peu la suite du calendrier, du déroulé ? Quelle sera un peu la communication que vous prévoyez un peu en guise de mode d'emploi ?

[Xavier Bettel]

Alors, vous vous trompez de conférence de presse.

Monsieur Fayot aura aussi une conférence de presse dans quelques minutes avec madame Backes, où on va discuter de tous ces points.

Le fait est que pour nous c'est très important ...

Pour soutenir la décarbonisation, ce n'est pas seulement de l'argent, c'est aussi pour les entreprises qui ont une forte consommation d'énergie.

C'est pour leur aider, pour aider aussi l'économie, pour être moins tributaires en fin de compte des énergies fossiles que nous importons.

C'est notre objectif et nous voyons à quel point nous sommes actuellement tributaire et c'est un engagement où tout le monde est gagnant.

Du point de vue financier, nous essayons de redresser la situation, mais nous voulons surtout moderniser notre tissu économique qui devra répondre aux normes et c'est pour cela qu'il est important non seulement pour eux, mais aussi pour nous.

Pour nous deux quoi.

[Journaliste]

Pit Beffort pour la radio 100,7.

Ce matin, l'OGBL a dit qu'ils avaient l'impression que le patronat avait l'intention dès le début de faire de la tripartite une pure discussion sur l'index.

Est-ce que vous avez eu la même impression les autres syndicalistes ?

Et aussi monsieur Reckinger, comment voyez-vous cette situation ?

[Patrick Dury]

Je dois dire qu'on a beaucoup discuté de l'index, peut-être plus que sur les compensations.

Évidemment c'était une de nos principales doléances, les compensations et maintenant, je n'ai pas eu un chronographe pour voir si nous avons passé beaucoup de temps là-dessus, mais il est clair que les sujets importants ont été traités et nous avons parlé beaucoup de temps des compensations, mais c'était aussi notre doléance.

C'était beaucoup moins. Je dois dire cela a moins été thématisé par l'UEL que par les syndicats.

[Xavier Bettel]

Et si je me rappelle bien, j'ai dit à la fin de la première réunion que nous avions encore un autre sujet que nous devions aborder et nous avons beaucoup parlé d'autres choses au début, comme monsieur Dury viens de le dire : je n'avais pas de chronographe avec moi.

Mais le constat, bon ...

[Michel Reckinger]

Le premier jour, on a discuté pendant huit heures, dont sept heures pour parler ou pour faire un état des lieux.

Nous sommes aussi rentrés dans cette réunion, tout en sachant que nous n'avions aucune revendication.

Nous voulions seulement faire un état des lieux et lorsque nous étions d'accord là-dessus ou si nous sommes d'accord là-dessus, alors la conséquence de cet état des lieux est évidente et je pense que c'est là où nous nous sommes rapidement mis d'accord.

S'il y a trois tranches indiciaires dans une année, à l'époque actuelle, on ne peut pas argumenter cela, on ne peut dire à aucun quartier général, que ce soit dans l'industrie ou dans les banques, à l'étranger, qu'à Luxembourg tout continue comme par le passé et l'économie trébuche dans toute l'Europe pour joindre les deux bouts.

Nous avons passé beaucoup de temps avec les experts et nous avons vraiment montré des exemples pour montrer où se trouvent les problèmes et les problèmes sont tous rattachés à cette maudite guerre et pour cette raison, nous avons toujours dit : si nous faisons quelque chose, c'est une mesure limitée dans le temps, jusqu'à ce que cette guerre soit terminée.

Si nous ne réussissons pas à faire cela, alors nous risquons tout simplement ...

Bon, nous l'avons dit comme pour le changement climatique, quand on finit par dire que le Luxembourg n'est plus intéressant, ils n'ont rien compris.

Mais à ce moment-là, cela ira très vite. Surtout lorsque cela figure à l'ordre du jour des grandes entreprises qui sont chez nous.

C'est un sujet aujourd'hui.

Toutes les grandes entreprises et aussi les petites entreprises sont actuellement en train de s'imaginer des scénarios pour les 24 mois à venir.

Les petites et les grandes entreprises voient ce qui se passe dans le monde et pensent à ce moment-là qu'on peut continuer chez nous comme par le passé.

C'est fondamentalement faux et les quatre qui sont ici ont été de cet avis et ont par la suite, en conséquence, assumé leurs responsabilités, ont décidé ce qu'on a décidé aujourd'hui

[Xavier Bettel]

Bon, il n'y a pas que les quartiers généraux ou les capitales étrangères.

J'ai un exemple concret d'un jeune qui a décidé de devenir coiffeur.

Il m'a écrit qu'avec les deux tranches indiciaires et avec les prix de l'énergie, il ne peut pas engager le personnel nécessaire pour un deuxième salon.

C'est un exemple concret ici à Luxembourg.

C'est aussi une réalité.

[Journaliste]

Sidney Wiltgen pour le Tageblatt.

Une question à tous ceux qui sont derrière les micros.

L'OGBL a parlé de mensonges ce matin, qui auraient été annoncés lors des réunions, notamment la somme de 160.000 euros pour la revendication de l'OGBL, qui aurait demandé des compensations pour de tels salaires.

D'après l'OGBL, c'est une revendication présentée par tous les syndicats et qui n'a pas été retenu.

Mais lors de la conférence de presse, cela a été présenté différemment.

Vous pourrez peut-être tous réagir ?

[Xavier Bettel]

Je serai le dernier à prendre la parole.

[Patrick Dury]

Je voulais dire effectivement que toutes les revendications ont été mises sur la table sur lesquels nous nous étions concertées et que nous avons présentées en commun et évidemment, dans les négociations les revendications et les éléments qui sont discutés peuvent changer et le résultat qui est sur la table aujourd'hui, c'est le résultat qui s'est trouvé à la fin du processus.

[Michel Reckinger]

Eh bien, je ne puis que confirmer cela.

Quand nous nous sommes séparés la semaine passée, le début du quintile trois était dans la discussion.

Je ne sais plus de quel montant on a parlé et puis il y a eu la revendication des syndicats encore avant hier après-midi pour les 160.

Alors vous pouvez vous imaginer que nous étions très étonnés et nous ne comprenons toujours pas comment on peut présenter une telle revendication.

Puis il y a eu des discussions et en fin de compte nous avons trouvé un accord avec les deux partenaires qui sont ici.

[Patrick Dury]

Et nous compensons aujourd'hui jusqu'à un salaire annuel de 100.000 euros.

[Xavier Bettel]

Bon, je sais comment on rentre dans des négociations.

On a des exigences maximalistes pour se rencontrer quelque part au milieu.

Nous avons aussi reçu la revendication d'hier. On a parlé hier de 900 millions différentes revendications, qui ont été sur la table. La première concernait une somme de 1,5 milliard pour les compensations.

Si j'ajoute le reste pour l'essence et toutes les autres aides, on arriverait quand-même à un montant, qui ne serait pas loin des 2 milliards.

Alors nous avons dit que c'était inacceptable pour le gouvernement.

Ensuite, il y a eu une autre proposition de la part du gouvernement.

Celle où on me cite qui a légèrement dépassé les 900 millions, seulement pour les compensations.

Mais si on avait pris les compensations tout seuls, on serait arrivé à 900 millions, mais je voudrais rappeler que dans tout ce paquet, il y avait aussi d'autres mesures où on aurait de loin dépassé le milliard. C'est la réalité.

Donc il ne faut pas parler de mensonges.

Il ne faut pas se faire des reproches. Si on va dans des négociations, on va des revendications maximales pour essayer de se rencontrer au milieu.

Tout le monde le sait si on rentre dans des négociations.

Pour le gouvernement, c'est inacceptable et c'est dommage de faire des reproches les uns aux autres ou d'accuser d'aider les autres.

Pour moi, le plus grand regret, c'est que l'OGBL ne soit pas avec nous aujourd'hui.

Mais entre eux, ils ont aussi dû faire des compromis pour avoir une position commune, pour des revendications communes.

Il faut le savoir et ce serait dommage si aujourd'hui on s'accusait les uns et les autres par rapport aux différentes revendications.

Le principe de la collégialité est important et je pense ou j'espère qu'on va la retrouver rapidement et qu'on ne va pas se qualifier de menteur.

Voilà, merci beaucoup.